

Les enseignants du 1er degré de l'Union

A Monsieur le Maire de L'UNION,

OBJET : Demande d'étude de la modification du rythme scolaire avec mise en place d'une coupure de mi-semaine d'une journée pleine (semaine à 4 jours travaillés par les élèves) à la rentrée de septembre 2024.

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, en tant que professionnels de l'éducation, les enseignants de L'UNION demandent le passage à une organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Dans l'intérêt des familles et conscients de la richesse du tissu associatif de la commune, nous souhaiterions estimer les possibilités d'offres d'activités culturelles et sportives à destination des enfants le mercredi matin.

Nous vous sollicitons donc pour lancer un processus d'étude de la faisabilité de cette nouvelle organisation du rythme scolaire sur la commune, en partenariat avec les associations culturelles/sportives et la Direction du Service enfance jeunesse.

1- Argumentation pédagogique avancée par les professionnels de l'Education Nationale, équipes stables et expérimentées des trois groupes scolaires de L'Union

Les principaux arguments pour le passage à une organisation sur 4 jours, ont été présentés dans les différentes instances: conseils d'école, audiences maire/enseignants et Parlement des écoles.

- Si le temps passé en classe reste le même quel que soit le rythme scolaire choisi, dans le système actuel de 4 jours et demi, les élèves accumulent beaucoup de fatigue. Ils enchaînent les journées de travail, les activités culturelles ou sportives. Nous notons une moindre disponibilité pour les apprentissages à compter du jeudi.

L'absence de coupure en milieu de semaine ne leur permet pas de se ressourcer.

- Les élèves nécessitant de suivre des soins en extérieur (orthophonie, psychomotricité, ...) sont parfois obligés de le faire sur le temps scolaire, privant ces enfants d'un temps de scolarité qui leur est particulièrement nécessaire. Le plus souvent, ces soins ont lieu avant ou tard après la journée de classe, donc dans de mauvaises conditions de disponibilité intellectuelle car les soignants ne peuvent pas recevoir tous leurs patients sur la seule après-midi du mercredi.

- Les classes accueillent de plus en plus d'enfants relevant du handicap. Pour ces enfants, une pause de mi-semaine serait vraiment indispensable car il leur est très difficile d'enchaîner les 5 jours d'école qui nécessitent beaucoup d'efforts pour se canaliser. L'atmosphère des classes s'en trouverait ainsi apaisée.

- La récréation de 15 minutes le mercredi matin sur 36 semaines d'école représente 9 heures de classe en moins par an (soit 3 semaines de classe en moins sur toute la scolarité en primaire).
- Les demi-journées trop courtes limitent considérablement la mise en place de certaines activités pédagogiques pourtant essentielles mais nécessitant davantage de manipulation ou de temps de réalisation (questionner le monde, travail de recherche, arts visuels...).

Depuis l'adoption du décret de 2017 sur les rythmes scolaires, plus de 90% des communes du pays fonctionnent avec une organisation du temps scolaire de 4 jours sur 36 semaines. Il serait déraisonnable de penser qu'une telle proportion d'écoles ait pris cette décision contre l'intérêt des enfants. Aucune commune n'est revenue au rythme sur 4 jours et demi depuis 2017.

2- Réflexion menée en partenariat avec l'ensemble des associations culturelles et sportives de L'Union et la communauté éducative

Nous avons par ailleurs été en contact avec des structures culturelles et sportives de la commune. Celles-ci nous ont indiqué leur grande attente de créneaux horaires supplémentaires pour accueillir les enfants le mercredi matin. Certains enfants ont actuellement des activités extra-scolaires tardivement en semaine, au détriment de la vie de famille et du travail scolaire à faire quotidiennement à la maison.

Un décalage de certaines séances pour les enfants de primaire sur le mercredi matin aurait aussi pour conséquence, en cascade, des horaires d'activités moins tardifs pour les collégiens, les lycéens et adultes.

3- Budgétisation repensée liée à la modification de l'accueil des enfants sur le temps péri-scolaire

Une étude financière permettra de connaître le budget inhérent à une nouvelle organisation de la semaine scolaire : suppression des TAP dans les 3 groupes scolaires, diminution du nombre d'heures d'animation les quatre jours travaillés (horaires scolaires à adapter), économie de chauffage, d'électricité, d'entretien ménager sur au moins deux groupes scolaires, augmentation du nombre d'animateurs le mercredi matin, permettant par ailleurs de proposer des emplois moins segmentés, facilitant ainsi le recrutement.

Ainsi, nous souhaiterions avoir un retour courant avril 2023 car le calendrier du Ministère de l'Education Nationale impose des contraintes de nature procédurale et calendaire: tenue du conseil d'école extraordinaire avant le mois de janvier 2024 pour une remontée immédiate des données à l'Inspecteur de l'Education Nationale en vue d'une application des nouveaux horaires en septembre 2024.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre parfaite considération. Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet avec les différents partenaires.

Les enseignants des groupes scolaires de l'Union: Belbèze, Borde d'Olivier et Montizalquier